



INFORMATIONS PRATIQUES

Transport pour les personnes âgées :

- Veynes : 09/11/2023
- Gap : 21/11/2023
- Renseignements et inscription: 06.68.59.52.40

Prochain Conseil Municipal :

- 24 novembre 2023 à 18h00 - Mairie du Pré (sous réserve de modification)

Numéros utiles :

- Mairie : 04.92.58.89.38
- Bibliothèque : 04.92.52.12.65
- Déchèterie d'Agnières : 04.92.58.94.67
- France Services : 04.88.03.84.54
- Office de tourisme : 04.92.58.91.91

Horaires Mairie :

- Lundi, mardi, jeudi : 9h00-12h00 / 13h30-16h30
- Mercredi, vendredi : 9h00-12h00

Horaires Déchetteries :

- Cliquez [ICI](#)



*Armistice de la guerre de 1914-1918
Cérémonie dans le Dévoluy*

**Le samedi 11 novembre 2023
à 11h00 au monument aux morts de Saint-Étienne**

Les quatre monuments sont fleuris, les noms des victimes gravés sur tous les monuments sont cités. Chaque année un roulement, en ce qui concerne le lieu de la cérémonie protocolaire, se fait.

A l'issue de la cérémonie, un apéritif sera offert par la Commune du Dévoluy dans l'ancienne salle du conseil, Mairie place du village.

Associations de la Communauté de Communes Buech Dévoluy

La Communauté de Communes apporte chaque année son soutien aux associations du territoire, dans la mise en oeuvre d'actions d'intérêt communautaire en lien avec ses compétences (culture, tourisme, services aux habitants...).

Pour l'année 2024, les dossiers de demande de subvention doivent être déposés avant le 31 janvier 2024.

ATTENTION cette année le dépôt doit se faire uniquement par mail à l'adresse: accueil@ccbd.fr

L'ensemble des documents (formulaire de demande de subvention et règlement de leur attribution) sont téléchargeables [ICI](#)





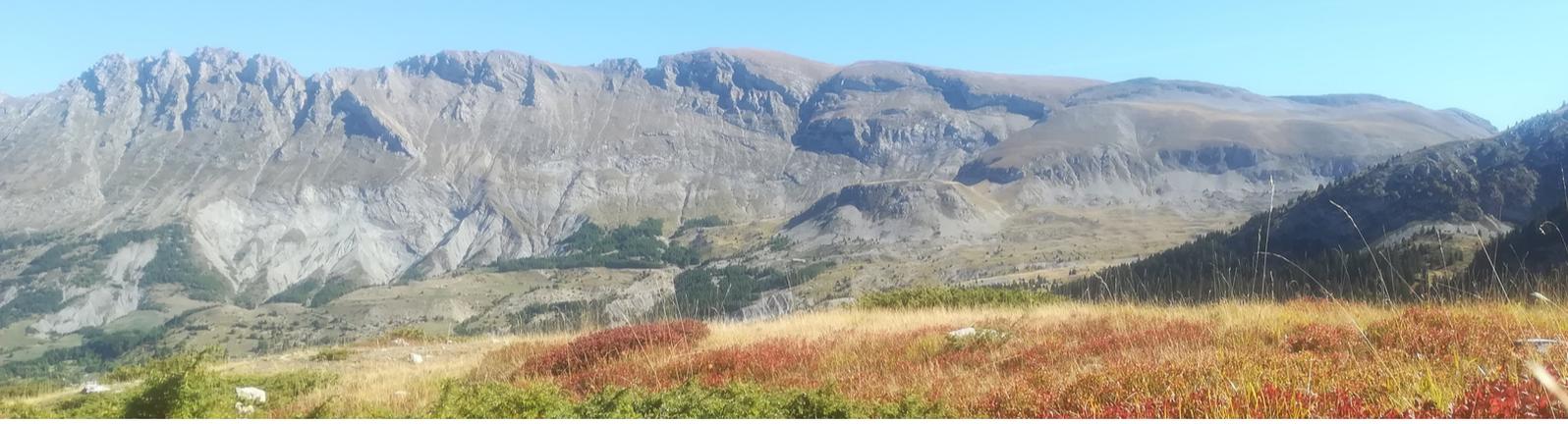
TOUR DE FRANCE



C'est officiel, le Dévoluy entre dans la grande famille du Tour !
La commune accueillera la grande boucle les 17 et 18 juillet 2024 avec notamment une arrivée d'étape le 17 à Superdévoluy.
Deux jours de spectacle, de sport pour faire découvrir toutes les richesses et la beauté du Dévoluy.

[Plus d'information dans l'article du Dauphiné libéré](#)





Rappel - Obligations légales de débroussaillage.



Le département des Hautes-Alpes fait partie des départements pour lesquels le débroussaillage est une obligation qui incombe aux propriétaires.

Le code forestier entend par débroussaillage les opérations visant à réduire les combustibles végétaux dans l'objectif de diminuer l'intensité des incendies et limiter leurs propagations.

Sont concernés tous les propriétaires de terrains situés à moins de 200 m de bois, forêts, landes, maquis y compris les voies qui les traversent. Ces propriétaires doivent procéder au débroussaillage de leur parcelle dans une zone de 50m.

Dans le cas où les propriétaires n'exécutent pas leurs travaux, la commune y pourvoit d'office, après mise en demeure des propriétaires. Les travaux ainsi effectués seront refacturés aux propriétaires.



Tout le monde peut agir afin de limiter les incendies !

Plus d'informations en cliquant [ICI](#)
Code forestier: article L131-10

La plantation au col du Festre vient de débuter !





Retour sur les temps forts du

Centre Sportif :



Judo : 140 Judokas

Le Centre Sportif a accueilli le dimanche 15 octobre 2023 une rencontre départementale de Judo organisée par le Comité Judo 05 et le Judo Club Dévoluy.

Environ 140 judokas se sont rassemblés et ont profité d'une ambiance familiale. Une partie de la préparation a été mise en place par les agents du service Jeunesse et Sport dans le but d'accueillir les participants dans les meilleures conditions.



Handball : Un 1er rdv qui en appelle d'autres ...

Le Centre Sportif a accueilli le dimanche 21 octobre 2023, deux rencontres de Handball ! un 1er match pour les U17 F – Gap Champsaur VS La Garde et un 2ème match National 3 Masculin – Gap Handball VS Grenoble.

Un évènement qui a su rassembler toutes les générations avec pas moins de 200 spectateurs. La commune travaille pour renouveler l'expérience et mettre en avant cette belle structure !



Volleyball : 3 rencontres au programme

Un partenariat lie le centre sportif et le club du Gap Volleyball. Trois matchs ont eu lieu le dimanche 22 octobre 2023.

A l'affiche : Gap vs Vitrolles / Gap vs Coudoux-Veloux / Gap vs Guillestre.



Projet « Corse »

Dans le cadre du projet des jeunes Haut-Alpins, des jeunes du Dévoluy de 11 à 17 ans ont tenu une buvette sur l'ensemble des événements. Tous les bénéfices serviront à financer leur voyage en Corse. Des temps de travail sont organisés pour construire collectivement ce projet avant de le présenter à l'oral devant la commission le 29 Novembre 2023 composé du SDJED – DSDEN, la caisse commune de sécurité sociale des Hautes-Alpes et le Département.



HALL OWEEEN PAR TY A FAIT LE PLEIN AU CENTRE SPOR TIF !



Le Tir à l'arc et l'escalade ont rencontré un franc succès avec une trentaine de participants.

L'expérience Yoga in The DARK a su séduire une clientèle d'habituee du Yoga. L'expérience sera renouvelée et pourrait devenir un cours récurrent.

Pris d'assaut, le cache-cache géant déguisé a montré une facette du centre sportif encore inexploitée ! Un espace de jeu grandeur nature pour le plus grand plaisir des enfants !

Le Esport/Sport a transformé le centre sportif en une arène de jeu ! Un Tournoi de PSS et des défis sportifs ont su rassembler les ados. Une approche pédagogique sur la consommation des jeux vidéo et des concours de shoots pour le plaisir de se défier.

Le samedi : « Zombies Party » un concept innovant au scénario effrayant et déjanté associant une course d'orientation et des zombies assoiffés de sang...



Escalade Kid's Lollipop Party 🍬



« Christmas Party By Le Centre Sportif »

Votre centre sportif prépare Noël et imagine un programme d'animations dédié pour l'occasion ...



La Médiathèque du Dévoluy



Dans le cadre de "Rêves de nuit", la médiathèque du Dévoluy vous propose une marche dans la nuit.

Découvertes des bruits et des odeurs de la forêt avec Luc Bernard.

Vendredi 10 novembre 2023
à 18h00 au Villard de l'Enclus.

A partir de 12 ans

Inscription obligatoire au 04.92.52.12.65 ou bibliotheque@mairiedevoluy.fr

Coup de cœur de lecteur

L'empire du froid - François Garde - Editions Paulsen

C'est le livre idéal pour passer l'hiver, selon l'éditeur.

Le froid est un adversaire redoutable qui met tout le monde au diapason : qui ne s'adapte pas à ses rigueurs risque d'y laisser sa peau. Les bêtes font leur poil d'hiver, les hommes s'emmitoufflent, et chacun rêve secrètement d'une hibernation qui ne prendrait fin qu'au retour des beaux jours. Mais au fait, qu'est-ce que le froid et comment délimiter son empire ? Fort de ses voyages dans les régions du monde où le froid est le plus tenace, François Garde se propose de cerner cet adversaire à travers 99 textes surprenants, insolites, drôles, poétiques.

François Garde a été administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises donc le froid il connaît, même s'il ne l'aime pas.

L'empire du froid est un livre que j'ai adoré ! Il est passionnant, étonnant, drôle parfois. Les récits sont tellement différents les uns des autres que l'on ne se lasse pas. J'ai une préférence pour les chroniques relatant les expériences et anecdotes de l'auteur ou les récits des grandes expéditions polaires.





Logements



- Vous êtes propriétaire d'un logement meublé et vous souhaitez le louer pour la saison à des saisonniers ?
- Vous êtes saisonnier et vous recherchez un logement pour la saison d'hiver ?
- Vous êtes employeur et vous recherchez des logements pour loger vos saisonniers ?

La Commune du Dévoluy propose de vous mettre en relation.
Envoyez vos demandes/offres par mail à l'adresse contact@mairiedevoluy.fr

Informations France Services

Les permanences à France services Dévoluy :

- Permanences de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat les 14 et 28 Novembre 14h à 16h30.
Vous avez un projet de création d'entreprise et vous ne savez pas par où commencer ?
Vous êtes chef d'entreprise artisanale et souhaitez être accompagné dans le développement de votre entreprise (numérique, commercial, environnemental, gestion, etc) ?
Renseignements et prise de rendez-vous au 04 92 51 87 28.



- Permanence de l'ADIE
L'ADIE accompagne et de finance des personnes n'ayant pas accès à des prêts bancaires soit dans le démarrage de leur entreprise, soit dans leur développement.
Sur rendez-vous uniquement au 07 56 30 25 95 ou par mail : mschmitt@adie.org



- Permanence du Défenseur des droits
Le mercredi 15 Novembre de 9h30 à 12h00 – En VISIO
Défense des usagers du service public, des droits de l'enfant, lutte contre la discrimination, respect de la déontologie des professionnels de la sécurité... Mme CIRIER, Défenseur des droits peut vous conseiller et vous accompagner dans tous ces domaines.
Sur rendez-vous au 06 42 91 94 47 ou par mail à nicole.cirier@defenseurdesdroits.fr
Réservation du bureau confidentiel auprès de France Services : 04.88.03.84.54



- Permanence de la Maison de l'habitat le mardi 21 Novembre de 13h30 à 16h00.
Vous envisagez de réaliser des travaux de rénovation énergétique ou de réhabilitation dans votre logement et vous souhaitez vous renseigner sur les aides disponibles ?
Prise de rendez-vous pour un entretien personnalisé au 04.92.50.82.11. (Maison de l'habitat de Gap)



- Permanence de l'UDAF Point Conseil Budget le 7 Novembre de 9h à 12h00 :
Le service Point Conseil Budget de l'UDAF vous accompagne gratuitement pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget et trouver avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile. Le service est ouvert à tous, quels que soient vos revenus.
Sur rendez-vous au 04.92.21.21.13 / 06.31.60.58.82 ou par mail pcb05@udaf05.unaf.fr





- Permanence du Conciliateur de justice 10 Novembre de 9h30 à 12h30 sur rendez-vous

Il est désormais obligatoire de recourir à la médiation ou la conciliation avant de saisir un juge pour les litiges d'ordre privé, litiges de la consommation, de l'habitat, ou désaccord avec un employeur...

Le Conciliateur de justice vous recevra en toute confidentialité dans les locaux de France Services Dévoluy le 2ème vendredi de chaque mois.

Prise de rendez-vous avec Mr Langlet par mail : langlet.odj@gmail.com ou par téléphone au 06.66.66.82.61



- Permanence de Soliah le mardi 21 Novembre de 9h à 12h

SOLiHA vous accompagne dans vos projets de travaux de rénovation et de maintien à domicile.

- Adaptation à l'âge et au handicap
- Travaux d'économie d'énergie
- Sortie d'insalubrité ou logement dégradé

Prise de rendez-vous au 04.92.51.53.34



L'Actualité de France Services

- Le guide des saisonniers Buech-Dévoluy 2023-2024 :

Le nouveau guide des saisonniers Buëch-Dévoluy est disponible !

Ce guide vous est proposé par les espaces France Services du Pôle Services Aux Habitants de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires liées à votre installation et votre vie quotidienne.

Vous pouvez le trouver en version papier dans vos espaces France Services ainsi qu'en version numérique à l'adresse <https://www.franceservices-buechdevoluy.fr/guide-saisonniers.html>

- Mutuelle intercommunale

La Communauté de Communes, le Centre Intercommunal d'Action Sociale s'engagent aux côtés de la Mutuelle de France des Alpes du Sud pour proposer une mutuelle aux habitants de la CCBD.

Des permanences auront lieu à France Services Dévoluy les 7 et 21 Novembre, ainsi que les 5 et 19 décembre de 9h00 à 12h00.

Prenez contact avec France Services pour tout renseignement.